JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chanx-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché 2. Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNENENTS & ANNONCES

Imp. Courvoisier, rue du Marché 2, La Chaux-de-Fonds et rue du Gollège 309, Locle.

Du 17 Décembre 1888			GARE DE LA CH				CH	AUX-DE-FONDS Du 17 Décembre 1	888
Arrivées de m		m.	m.	8.	5. 8.	8.	8.	Départ pr m. m. m. m. 8. 8. 8. 8.	8.
Locle 5 Morteau -	25 7 18	9 21 9 21	11 50	1 37	3 34 5 47	8 87 8 87	11 — 11 —	Locle 3 50 7 40 9 59 12 - 1 37 4 - 6 07 9 41 1 Morteau 3 50 - 9 59 - - 4 - 6 07 - 1	- 15
Besançon	-	9 21	- 1		3 34		11 —	Besançon . 3 50 — 9 59 — — 4 — — —	-
Neuchâtel . - Genève -	- -	9 52 9 52		1 19	- 5 57 - 5 57	9 34	_	Neuchâtel . 5 43 — 9 29 — 1 55 — 5 57 — Genève 5 43 — 9 29 — 1 55 — — —	
Bienne	8 47	_	11 32	*)	1 50 5 10	9 52	-	Bienne 5 40 7 35 10 15 *) - 3 52 6 45 -	-
Berne Bâle	- -	-	11 32 11 32	-	1 50 5 10	9 52 9 52	-	Berne 5 40 7 35 10 15 - - 3 52 - - BAle 5 40 7 35 - - 3 52 - -	
') Dimanche et fêtes: Arrivée de Berne-Bienne-Sonceboz, 6.45s. ') Dimanche et fêtes: Départ pour Sonceboz-Bienne, midi 10								10	

ce tableau servira à éclairer la politique crispi-

de faim. Le travail manque, - 20,000 paysans

sont sans ouvrage et dans la plus horrible mi-

« 1er février. A Corato (Pouilles). — On meurt

nienne.

PRIX D'ABONNEMENT: franco pr la Suisse 1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50; 3 mois, 3 fr.

Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— MARDI 12 MARS 1889 —

La Chaux-de-Fonds

Carabiniers du contingent fédéral. — Assemblée générale, mardi 12, à 8 ½ h. du soir, au Café Weber.

Grande brasserie Knutti (Serre 45). — Visibles, chaque jour, de 10 ½ h. du matin à 11 h. du soir, les «Albinos Boschmann Octogans».

Le Semeur (Groupe d'épargne). — Assemblée générale, mardi 12, à 8 ½ h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Conférence publique. — Mardi 12, à 8 ½ h. du soir, à l'Amphithéâtre: « Une fable de La Fontaine », par M. Léop. Bachelin, professeur à l'Académie de Neuchâtel.

Groupe des chanteurs du Cerole du Sapin. — Ré-

Groupe des chanteurs du Gerole du Sapin. — Répétition, mardi 12, à 8 ½ h. du soir, au local. — Par devoir et amendable.

Club des Gob'-Quilles. — Réunion, mardi 12, à 8½ h.

Club des Gob'-Quilles. — Réunion, mardi 12, à 8½ h. précises du foir, au local.

Orchestre L'Odéon. — Répétition, mardi 12, à 8½ h. très précises du soir, au Café Kunz. — Amendable.

Union Chorale. — Répétition générale, mardi 12, à 9 h. du soir, au Café Lyrique.

La Moisson (Groupe d'épargne). — Assemblée mensuelle, mardi 12, à 9 h. du soir, au local. — Amendable.

dable.

Brasserie Hauert. — Concert donné par la troupe d'Ambrosio, mardi 12, dés 8 h. du soir.

Club Jurassien. — Réunion, mercredi 13, à 8 ½ h. du soir, au Collège industriel.

Alliance évangélique. — Réunion publique mensuelle, mercredi 13, à 8 ½ h. du soir, à l'Oratoire.

Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi 13, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société d'esorime. — Assaut, mercredi 13, à 8 ½ h. du soir, au local.

du soir, au local.

Club des Dérame-tot. — Réunion, mercredi 13, à 8 ½ h. précises du soir, au local.

Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 13., Abends

8 1/2 Uhr, im Lokal.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 13, à 8 8/4 h. du soir, au local. — Par devoir.

Les effets de la politique crispinienne

1er février. Messine. — L'Imparziale dit : « La mesure est comble. On meurt de faim. » 3 février. — On a forme des comités à Bitonto,

sère, ils demandent du pain.

Terlizzi, Ruvo, Corato, Barletta, Spinazzola, Minervino, Canosa, Bisceglie, Molfetta, etc.

La population languit dans la misère. La perception de l'impôt foncier est devenue synonyme de sequestre. Nulle l'exportation des vins. Situation épouvantable.

Rome. - Nous ne reviendrons pas sur les désordres qui y ont eu lieu, on en connaît tous les détails.

11 février. — De Caltanisetia (Sicile), on écrit à Palerme, à un journal ami du gouvernement : « Notre ville ne s'est jamais trouvée dans

d'aussi tristes conditions que ces derniers temps. » La misère est arrivée au plus hant degré, on a enregistré ces jours-ci plus d'une mort par la

14 février. — On lit dans un journal de Messine : « Si dans les Pouilles plus de 20,000 paysans sont sans travail, il y en a en Sicile 200,000 dans les mêmes conditions. »

14 février. — Agitation à Lugo (Romagnes). 14 février. — Voici un extrait d'un article publié par Il Secolo, de Milan, et intitulé: La faim dans la province de Mantoue et dans la Polésine :

« Dans bien des bourgs qui comptent de mille à deux mille habitants, on énumère cet hiver les familles qui peuvent se permettre le luxe de faire

» Dans la plus grande partie des groupes on vit au jour le jour de pain de grain turc ou de polenta, et il se passe des semaines sans qu'un feu soit allumé.

» Même ceux qui veulent émigrer ne parviennent pas à réunir ce qui leur est nécessaire pour traverser l'Atlantique. Il a fallu vendre petit à petit, pour manger, les outils, les ustensiles de travail!

» Dans les villes, le nombre des mendiants augmente tous les jours. »

14 février. Vénétie. — Les fermiers et les mal-heureux paysans sont dans la plus affreuse misère; heûreux sont ceux qui trouvent deux ou trois fois par semaine de l'ouvrage à cinquante centimes la journée!

14 février. — Sardaigne. — Dans l'île entière la misère est épouvantable.

14 février. — Du Corriere della Sera : « A Molfetta (Pouilles), le 17 février, on a dévalisé les boulangeries; il a fallu recourir, pour rétablir l'ordre, à l'intervention des gendarmes et de la troupe.»

15 février. Toscane. — Dans le bas Val d'Arno, plusieurs fabriques de chapeaux de paille sont fermées, l'exportation manquant, nos fabricants et négociants sont déclarés en faillite. La crise économique devient terrible parmi nos popula-

15 février. — Désordres à Parme. Crise ouvrière.

15 février. Sulmona. — Grande misère, la faim

se fait sentir. En peu de mois, plus de 500 paysans sont partis pour l'Amérique, 200 autres doivent partir sous peu.

15 février. San Giovanni in Persiceto (Bologne). 200 ouvriers sans travail sont allés demander du pain à la municipalité.

15 février. Mantoue. — 300 ouvriers sans travail démandent à la municipalité de les employer.

15 février. Livourne. — Grève. 15 février. Carpi. — Les ouvriers demandent

du pain, ils menacent d'assaillir les magasins de comestibles.

15 février. Ferrare. — Les ouvriers demandent du travail.

15 février. — Télégramme du Corriere della Sera de Milan: « Caltagirone (Sicile). 3,000 ouvriers armés de bêches parcourent les rues de la ville demandant du pain et du travail. Ils ont dévalisé les porteurs de pain qu'ils rencontraient sur leur route. Ils menacent d'enfoncer les portes de la maison du maire. La force intervient. L'agitation continue. »

20 février. Bologne. — D'urgence quarante gendarmes sont partis pour Minerbio, l'agitation ouvrière faisant craindre des désordres.

20 février. Aquila. — De nombreux ouvriers sans ouvrage manifestent devant la préfecture. 20 février. Naples. — Crise ouvrière. Démons-

tration. Agitation. »

Voilà des extraits singulièrement éloquents; mais rien n'est plus éloquent que les chiffres: en voici quelques-uns qu'on ne saurait trop faire connaître:

Diminution des importations et exportations réunies en 1888 . . . 543,107,624 Diminution des recettes des doua-

67,767,879 nes en 1888 . Diminution des importations et

exportations du mois de janvier 1889 sur le mois de janvier 1888. 28,279,054 soit au total: 639 millions 154,544 francs.

Les Italiens voient ce que leur a coûté le premier ministère Crispi; nous leur souhaitons que le second ne leur revienne pas plus cher encore.

Nouvelles étrangères

France. — Hier, lundi, la Chambre a adopté la proposition de la suppression facultative des octrois, avec un amendement de M. Passy subordonnant à l'approbation législative les décisions des communes en matière de remplacement des octrois par des taxes.

Le conseil des ministres réuni hier matin a décidé, conformément au réquisitoire du procureur-général, de déposer aujourd'hui une demande de poursuites contre le sénateur M. Naquet et les députés MM. Laguerre, Turquet et Laisant. L'accusation est basée sur le fait que la Ligue

des patriotes s'est transformée en société secrète, ouisque outre les statuts publics il existait des statuts secrets portant que la Ligue pouvait opérer la mobilisation de ses membres afin de s'opposer à l'exécution d'un acte de l'autorité.

Un autre motif d'inculpation est que le manifeste de la Ligue à l'occasion de l'affaire Atchinoff a été adressé au général Ignatieff et au maire de Moscou, représentants d'une autorité étrangère.

P.-S.—La demande de poursuites a été déposée

Avions-nous assez raison d'accueillir la nouvelle de la démission de M. Crispi, le premier ministre de S. M. Umberto primo, avec un doux scepticisme! Comme nous l'avons dit déjà M. Crispi est de nouveau président du cabinet italien. Il s'est servi avec succès du moyen employé par son prédécesseur, M. Depretis, pour rester

L'Italie a donc un nouveau ministère Crispi, que M. Crispi préside et dans lequel M. Crispi, se taillant la part du lion, a gardé les portefeuilles des affaires étrangères et de l'intérieur. c'est une petite dictature.

au pouvoir et par Jeannot pour garder son cou-

Au reste, cela ne nous regarde pas : C'est affaire aux Italiens et, à en juger par les nouvelles d'Italie, on n'y est guère enchanté de ce nouveau bail conclu avec M. Crispi. Hier, a dû avoir lieu à Crémone, un meeting dont voici le programme:

« Le peuple, qui n'est plus inconscient ni servile, comprend la cause de ses maux et refuse de donner et son pain et son sang pour contribuer à de folles entreprises dont le succès ne ferait que rendre son servage plus dur.

Voilà qui est clair. Mais franchement les Italiens ont raison de se plaindre : la politique crispinienne n'a apporté que misère et ruine dans un pays qui revenait à peine à la prospérité. Rien ne semble plus instructif à cet égard que le tableau suivant, établi au moyen des nouvelles cueillies quotidiennement dans les journaux italiens et dressé pour le mois de février dernier :

à la Chambre contre MM. Laguerre, Laisant et Turquet, et au Sénat contre M. Naquet.

On mande de Périgueux, 11 mars, au Petit Journal:

« Mme C., qui habite La Roche-Chalais (Dordogne), s'était alitée dernièrement à la suite d'un refroidissement. Au bout de quelques jours, sans aucune agonie, elle s'éteignit, ou du moins on le

» Le médecin de la localité constata le décès, mais ne reconnaissant pas les signes ordinaires de la mort ne voulut pas donner l'ordre d'inhumer avant d'avoir essayé de ramener Mme C. à la

Ses efforts ayant été vains, le médecin autorisa la mise en bière sans toutefois permettre l'inhumation. Le corps fut ainsi transporté dans l'église Saint-Bruno à Bordeaux où les invités furent convoqués pour les obsèques. Les parents tentèrent une nouvelle épreuve. La bière fut ouverte; le cadavre ne présentait aucune trace de décomposition; Mme C. paraissait dormir.

Devant cette constatation, le corps a été porté dans une pièce du rez-de-chaussée de la rue de Belleville et couché sur un lit. Voilà douze jours que le corps reste inerte sans présenter aucun indice de mort. Les membres sont élastiques, les articulations fonctionnent; le teint a conservé sa couleur ; les médecins de la Faculté eux-mêmes n'osent pas se prononcer. »

Espagne. — Environ mille personnes assistaient dimanche, à Valence, à une réunion dite des ouvriers affamés.

La plupart des orateurs y ont parlé des moyens de pourvoir aux besoins des ouvriers, mais sans traiter la question à fond.

Les anarchistes préparent une autre réunion pour dimanche prochain.

Chronique suisse

Au Tessin. — On se rappelle que vendredi soir un certain Antonio Belloni (radical), de Lugano, était arrêté et incarcéré sous la prévention d'être l'auteur de l'agression commise contre le député conservateur Soldati, avocat, et d'une tentative de meurtre sur le nommé Paolo Moli-

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, M. Borel, commissaire fédéral, a demandé au Conseil d'Etat tessinois l'élargissement de Belloni. Ce Conseil déclara qu'il ne pouvait déférer à cette invitation et qu'il protestait même contre ce procédé. M. Borel ordonna alors au procureurgénéral à Lugano de faire procéder à cet élargis-sement : ce magistrat s'y refusa en protestant également.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 43

Dame de Montsoreau

Alexandre Dumas

Ah! bien, aidez-moi à me retrouver, alors, si

c'est possible.
— Comment?

— Comment?
— Voyons... vous qui êtes un homme d'observation, vous qui comptez les pas, vous qui tâtez les murs, vous qui remarquez les voix, comment se fait-il qu'après avoir été pansé par vous, je me sois trouvé transporté de cette maison sur le revers des fossés du Temple?

Oui... moi... Avez-vous aidé en quelque chose à ce transport?

 Non pas i je m'y serais fort opposé, au contraire, si l'on m'avait consulté... Le froid pouvait vous faire grand mal.

 Alors, je m'y perds, dit Bussy; vous ne voulez pas chercher encore un peu avec moi?
 Je veux tout ce que vous voudrez, Monsieur: mais j'ai bien peur que ce ne soit inutile; toutes ces mai-sons se ressemblent.

— Eh bien! dit Bussy, il faudra revoir cela le

jour.

Oui; mais le jour nous serons vus. Alors, il faudra s'informer.

Nous nous informerons, Monseigneur.

Après une seconde sommation de M. Borel (qui resta sans effet), celui-ci partit pour Lugano et donna l'ordre au colonel Locher de tirer Belloni de la prison par la force.

En effet, un détachement de soldats s'est rendu au pénitencier et a tenté d'abattre les portes à

coups de crosse. Le directeur ouvrit alors la porte, et Belloni

fut mis en liberté. Suivant les journaux catholiques, le Conseil

d'Etat a adressé au commissaire une protestation contre l'élargissement de Belloni.

Dans ce document M. Borel est traité de «Votre Seigneurie ». Ceci prouve surabondamment que, dans les sphères gouvernementales tessinoises, on se moque carrément de l'autorité fédérale, ce dont nous n'avions jamais douté.

Nouvelles des cantons

BERNE. - Le premier directeur de la Banque cantonale bernoise, M. Wüthrich, a donné sa démission pour fin mars. Il va occuper un poste important au *Crédit lyonnais*, à Paris.

- Nous lisons dans le Journal du Jura, de Bienne:

« Un consommateur de gaz plus ingénieux que scrupuleux avait, en adaptant à la conduite, avant son entrée dans le compteur, un tuyau supplémentaire qui détournait du contrôle une notable quantité de gaz, trouvé le moyen de modérer considérablement les factures de l'usine. A la suite d'une plainte et sur l'ordre du juge d'instruction, le coupable a été immédiatement arrêté.

» Le gaz et l'eau ne sont pas des biens sans propriétaire et les amateurs sont avertis par ce sévère exemple que les conduites publiques ne peuvent être impunément mises en perce. »

LUCERNE. — On nous écrit de Lucerne : « Il y a une huitaine de jours qu'on arrêtait le vicaire de la cure d'Emmen (district de Hochdorf), et que la gendarmerie le conduisait dans les prisons de Lucerne : jusqu'à ce jour les journaux cléricaux de notre canton ont observé, à propos de ce scandale, un silence prudent. Nous disons « scandale », car le dit vicaire est prévenu d'attentats à la pudeur commis sur une vingtaine d'enfants.

» Nous vous tiendrons au courant des résultats de cette triste affaire. »

ST-GALL. — La nuit de dimanche à lundi, un incendie a détruit à Oberriet (dans le haut Rheinthal) vingt maisons.

THURGOVIE. — Le gouvernement thurgovien a mis gratuitement à la disposition de chaque commandant de landsturm 500 paquets de cartouches pour les exercices volontaires de tir.

GENÈVE. — Voici les résultats définitifs de

- Et nous arriverons au but. Crois-moi, Remy, nous sommes deux, maintenant, et nous avons une réalité, ce qui est beaucoup.

Quel homme c'était que M. le grand veneur Bryan de Montsoreau

Ce n'était pas de la joie, c'était presque du délire qui agitait Bussy, lorsqu'il eut acquis la certitude que la femme de son rève était une réalité, et que cette femme lui avait en effet donné la généreuse hospitalité dont il avait gardé au fond du cœur le vague souvenir.

Aussi ne voulut-il point lacher le jeune docteur qu'il venait d'élever à la place de son médecin ordinaire. Il fallut que, tout crotté qu'il était, Remy montat avec lui dans la litière; il avait peur, s'il le lâchait un seul instant, qu'il ne disparût comme une autre vision; il comptait l'amener à l'hôtel de Bussy, le mettre sous clef pour la nuit, et, le lendemain, il verrait s'il devait lui rendre la liberté

rendre la liberté.

Tout le temps du retour fut employé à de nouvelles questions; mais les réponses tournaient dans le cercle borné que nous avons tracé tout à l'heure. Remy le Haudouin n'en savait guère plus que Bussy, si ce n'est qu'il avait la certitude, ne s'étant pas évanoui, de n'a-

Mais pour tout homme qui commence à devenir amoureux, et Bussy le devenait à vue d'œil, c'était déjà beaucoup que d'avoir quelqu'un à qui parler de la femme qu'il aimait; Remy n'avait pas vu cette femme, c'est vrai: mais c'était encore un mérite de plus aux voux de Bussy, puissans Eussy pouvait essaver de lui yeux de Bussy, puisque Bussy pouvait essayer de lui faire comprendre combien elle était en tout point supérieure à son portrait.

Bussy avait fort envie de causer toute la nuit de la

dame inconnue, mais Remy commença ses fonctions de docteur en exigeant que le blessé dormit, ou tout au moins se couchât; la fatigue et la douleur donnaient le même conseil au beau gentilhomme, et ces trois puissances réunies l'emportèrent.

Mois ce ne fut pas cenendant sans que Bussy ent

Mais ce ne fut pas cependant sans que Bussy eut

l'élection d'un député au Conseil national, qui a eu lieu dimanche dernier:

Electeurs inscrits: 18,590; estampilles délivrées: 12,546; retrouvées: 12,487; valables: 12,455; majorité absolue: 6,228.

M. Gustave Ador (conservateur) est élu par 6507 voix et une majorité de 588 voix. M. Moïse Vautier (radical) a obtenu 5,919 suffrages. Voix égrenées 29.

La députation genevoise au Conseil national compte ainsi 3 conservateurs : MM. Ernest Pictet, Jean-Etienne Dufour et Gustave Ador, et 2 radicaux, MM. Georges Favon et Adrien Lachenal.

Chronique neuchâteloise

** Ecole de viticulture. — Le jour de l'inauguration de l'Ecole de viticulture, une collecte faite à la fin du banquet, pour la création d'un fonds des élèves pauvres de l'école, a produit fr. 100»70. Cette somme a été remise à M. Lederrey, directeur de l'Ecole d'agriculture à Cernier, qui l'a déposée à la Caisse d'épargne.

* Neuchâtel. — La Suisse libérale apprend que le second auteur des dégâts commis récemment dans une des maisons du Faubourg, à Neuchâtel, un nommé Kœnig, a été arrêté ces jours derniers à Paris.

Tribunal criminel

· Correspondance particulière de L'IMPARTIAL. Neuchâtel, le 11 mars 1889.

Président: M. Jean Berthoud. Juges: MM. Droz et Quartier-la-Tente. M. Jeanhenry occupe encore le siège du ministère public. M. L. Petitpierre, avocat, est assis à la barre. M. Ch.-Eug. l'issot fonctionne en qualité de greffier.

Ce matin, en entrant dans la salle du Tribunal, on croyait pénétrer dans un bazar. Jamais l'ancienne chambre des Etats ne vit pareil spectacle. Les armoiries qui tapissent ses murs semblaient s'attrister, les fauteuils bleuâtres avaient des airs mélancoliques et, malgré tout leur sérieux, les juges, le jury avaient comme un reflet joyeux. C'est que sur la table des pièces à conviction s'amoncelait, dans un pittoresque désordre, tout un fouillis de choses gaies : Un char de poupée dans lequel trônait négligemment un bébé en porcelaine, les yeux grands ouverts, un fourneau à esprit-de-vin, une lampe, quantité de bottines, de parapluies, d'ombrelles jetées-là côte à côte avec des boîtes pleines de bobines, avec des assortiments de boutons, tout cela noyé dans le ruissellement de rubans aux couleurs voyantes, d'étoffes soyeuses, de gants à quatre boutons, de capots roses, tout cela formant un pêle-mêle

installé lui-même son nouveau commensal dans trois chambres qui avaient été autrefois son habitation de jeune homme, et qui formaient une portion du troisième étage de l'hôtel Bussy. Puis, bien sûr que le jeune médecin, satisfait de son nouveau logement et de la nouvelle fortune que la Providence lui préparait, ne s'échapperait pas clandestinement de l'hôtel, il descendit au splendide appartement qu'il occupait lui-même au premier.

au premier.

Le lendemain, en s'éveillant, il trouva Remy debout près de son lit. Le jeune homme avait passé la nuit sans pouvoir croire au bonheur qui lui tombait du ciel, et il attendait le réveil de Bussy pour s'assurer qu'à

son tour il n'avait point rêvé.

«Eh bien! demanda Remy, comment vous trouvez-

A merveille, mon cher Esculape, et vous, êtes-vous

satisfait?

Si satisfait, mon excellent protecteur, que je ne changerais certes pas mon sort contre celui du roi Henri III, quoiqu'il ait dû, pendant la journée d'hier, faire un fier chemin sur la route du ciel; mais il ne s'agit point de cela, il faut voir la blessure. oyez. »

Toyez. »
Et Bussy se tourna sur le côté, pour que le jeune chirurgien pût lever l'appareil.
Tout allait au mieux, les lèvres de la plaie étaient roses et rapprochées. Bussy, heureux, avait bien dormi, et le sommeil et le bonheur venant en aide au chirurgien, celui-ci n'avait déjà presque plus rien à faire.

Eh bien! demanda Bussy, que dites-vous de cela,

maître Ambroise Paré?
— Je dis que je n'ose pas vous avouer que vous êtes à peu près guéri, de peur que vous ne me renvoyiez dans ma rue Beautreillis, à cinq cent deux pas de la dans ma rue beautienns, a cinq cent deux pas de fameuse maison.
— Que nous retrouverons, n'est-ce pas, Remy?
— Je le crois bien.
— Maintenant tu dis donc, mon enfant? dit Bussy.

Pardon! s'écria Remy les larmes aux yeux, vous m'ayez tutoyé, je crois, Monseigneur.

étrange d'objets disparates, lancés là au petit bonheur, en un déballage hâtif: un vrai bazar!

Et cela sortait d'un bazar aussi! Elise-Bertha Berjeux, une fillette de 16 ans, entrait à 14 ans et demi au Bazar loclois, chez M. Paul Davoine qui avait consenti, après instances réitérées, à l'admettre chez lui dans le rayon de chapellerie. Et pendant une année, la jeune fille dérobait à peu près chaque jour un objet quelconque. Tout d'abord elle cacha les divers produits de ses vols dans sa malle; puis, celle-ci remplie, la précoce voleuse les apportait à sa mère qui les dissimulait adroitement dans divers coins de son logement, les enfouissait dans des sacs pleins de chiffons. La tante, Marie Droz, en colportait au Coldes-Roches où, prétendant qu'elle les recevait de Genève, elle réussit à en vendre quelques-uns. Mais l'appointé de gendarmerie Dubois veillait; ce trafic lui parut louche; il avisa par lettre M. Davoine auquel il soumit quelques-uns des objets vendus par dame Droz. Le négociant n'eut pas de peine à reconnaître ses articles et de fil en aiguille on arriva à mettre le grappin sur la petite Berjeux.

Celle-ci nia énergiquement il va sans dire, mais lorsqu'on l'eût fouillée et qu'on eût trouvé sur elle deux cravates qu'elle avait volées entre 8 et 9 heures du matin, elle finit par entrer dans la voie des aveux. Ces aveux furent incomplets; une perquisition à domicile découvrit quantité d'objets dont elle n'avait pas fait mention. Elle avait réussi à dérober des marchandises pour la

jolie somme de fr. 463»30.

L'attitude de cette gamine a été étrange pendant toute l'instruction. Elle prétendait tout d'abord avoir été incitée à ces vols par sa tante, la femme Droz ; puis elle est revenue sur ses dires et a déclaré qu'elle avait commis toutes ces indélicatesses, dans l'espoir de se monter un magasin, une fois son apprentissage fini, et de trafiquer pour son compte au-delà de la frontière. Sa mère et sa tante ont protesté de leur innocence ; toutes deux prétendaient n'avoir pas eu connaissance de ces nombreux vols. Elles déclarent effrontément qu'elles croyaient que Berthe Berjeux avait acheté tous ces articles à crédit. Mais les contradictions dans lesquelles elles tombent prouvent d'une façon indéniable qu'elles ont été les complices de la fillette et que si elles ne l'ont pas incitée à commettre ses indélicatesses, elles les ont tout au moins encouragées par leur silence. On se figure malaisément le rôle de cette mère et de cette tante qui voient chaque jour leur fille ou leur nièce apporter un objet nouveau et qui ne se demandent pas comment elle a pu se procurer des articles coûteux, somme toute. Bertha Berjeux était en apprentissage et n'avait aucun salaire; fille de parents pauvres, d'un père très honnête et gagnant juste de quoi nouer les deux bouts, on ne pouvait lui accorder à crédit un pareil stock de marchandises. Et il tombait sous le sens que tous ces objets qu'elle, ne pouvait acheter devaient être le produit de vols. Une mère, une tante honnête aurait dû s'alarmer de lui voir entre les mains toutes ces choses. Au lieu de cela, elles l'accueillaient fort bien toutes les fois qu'elle revenait les mains pleines.

(A suivre.)

Chronique locale

** A propos de la votation des 9 et 10 mars. On nous demande une place dans nos colonnes pour la lettre ci-dessous qui a été adressée au National suisse :

L'élection des 9 et 10 mars. — Protestation. Réponse au National Suisse. — Le mystère éclairci. Samedi, dans la soirée et dimanche, une batterie de tambours parcourait notre ville et publiait l'appel sui-

vant:

« Citoyens radicaux allez voter pour le cendidat ra« dical, J. Strubin; ne votez pas pour P. Coullery, an« cien député, qui n'a pas tenu ses promesses. »

Voilà en quels termes, au nom de l'Association patriotique radicale, on nous prouve la sincérité des promesses et déclarations faites dans la journée du 1º Mars.

Aussi l'Assemblée ouvrière qui a eu lieu samedi soir

Aussi l'Assemblée ouvrière qui a eu lieu samedi soir à Gibraltar, instruite de ce qui se passait, s'est-elle levée tout entière en témoignage de protestation contre ce procédé inqualifiable, qui du reste a tourné à la confu-

procédé inqualifiable, qui du reste a tourné à la confusion de ses auteurs.

Les électeurs ont fait justice de cette manœuvre peu loyale et notre candidat ouvrier P. Coullery, président du Grütli romand, a été élu à une grande majorité.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette victoire éclatante, qui aura plus de conséquences qu'on ne le croit, et qui prouve bien l'existence d'un parti ouvrier, c'est la facilité étonnante avec laquelle ce résultat a été

Tandis que la Patriotique radicale organisée depuis des années, en mesure de faire la propagande la plus active, lançait des proclamations de tous côtés, couvrait les murailles de grandes affiches et emplissait nos rues du bruit des tambours, un simple appel de quelques lignes, distribué en ville et obligeamment reproduit par L'Impartial, amenait au scrutin près de 1200 voix en faveur du candidat ouvrier.

L'Impartial, amenait au scrutin pres de 1200 voix en laveur du candidat ouvrier.

Cette réponse est la plus éloquente qui puisse être faite à ceux qui ont nié l'existence du parti ouvrier.

Les 1200 d'aujourd'hui seront peut-être 3 ou 4,000 lors des élections du 3 Mai, et comme nous le disions au 1 Mars, le Grütli représentant le noyau du parti ouvrier, prend sa place à l'avant-garde, et ne votera que pour des représentants qui, auparavant, affirmeront de fendre son programme sous le reproct des questions fendre son programme sous le rapport des questions

sociales.

Notre nouvel élu lutte depuis nombre d'années pour la classe ouvrière, avec un désintéressement qui lui fait le plus grand honneur. A celui-la, qui vit de notre vie, qui prend toujours la défense de l'opprimé, qui soulage les malheureux et ne s'est jamais enrichi par l'exploita-tion ou la sueur des travailleurs, nous avons confiance, uon ou la sueur des travailleurs, nous avons confiance, parce qu'il représente nos idées, nos aspirations; nous proclamons bien haut, qu'au lieu de tourner en ridicule le programme qu'il soutiendra partout, il vaudrait mieux que nos représentants le suivent dans cette voie.

Le National Suisse et l'Abeille ont publié, samedi et dimanche, une critique sur le programme élaboré par les Comités et la Commission électorale du Grutli.

Voici ce que nous répondrons pour aujourd'hui à ce sujet, ne voulant pas abuser de l'hospitalité qui nous est accordée.

est accordée.

Contrairement à l'opinion du National, nous soute-nons qu'il y a une distinction énorme à faire entrer les travailleurs, parce que nous avons une classe de tra-vailleurs qui exploite l'autre.

travailleurs, parce que nous avons une classe de travailleurs qui exploite l'autre.

En ce qui concerne les syndicats professionnels obligatoires, nous savons bien qu'ils doivent être décrétés par une loi fédérale, mais cela n'empêche pas qu'ils soient discutés au Grand Conseil; si réellement ils sont appuyés par cette autorité, c'est toujours un pas en avant, pour que de là, ils arrivent à être pris en considération par l'autorité supérieure.

Nous ne pouvons malheureusement pas croire pour le moment que la majorité de nos députés soit portée pour la création des chambres syndicales obligatoires, car cette organisation du travail et des travailleurs fait une peur effroyable à la bourgeoisie, qui fera tous ses efforts pour paralyser le mouvement que nous allons provoquer chez toutes les associations ouvrières.

Aussi jusqu'à preuve du contraire, nous ne comptons que sur notre initiative, car nous n'obtiendrons, croyons-nous, les syndicats obligatoires que par un pétionnement général et formidable.

Lorsque 100,000 citoyens demanderont une loi à la Confédération, il faudra bien qu'elle s'en occupe, car nos autorités fédéra'es, aussi bien que cantonales ou autres, ne sont en définitive que les mandataires du peuple qu'on prétend souverain et qui prouvera à l'occasion qu'il veut exercer son droit de sœuverain.

Au sujet de la gratuité du matériel scolaire, le National traite de charmante naïveté, la phrase concernant les manuels scolaires.

Il n'y a aucune naïveté là-dedans, car nous savons

nal traite de charmants naïveté, la phrase concernant les manuels scolaires.

Il n'y a aucune naïveté là-dedans, car nous savons qu'il s'est produit deux courants au Grand Conseil sur cette question, et que si les uns la veulent absolument complète, suivant nos vœux, il en est d'autres qui voudraient la restreindre; cela explique suffisamment ce que le Grutli en dit dans son appel.

Il nous reste encore à éclaireir le mystère qui paraît entourer les noms des membres des Comités du Grutli et de sa commission électorale.

En tout cas le mystère sera vite éclairei, et le voici dans toute sa simplicité.

Les noms des membres de nos deux comités sont suf-

Les noms des membres de nos deux comités sont suf-Les noms des membres de nos deux comités sont suf-fisamment connus de nos sociétaires et de la grande partie des ouvriers. Les membres de la Commission électorale adjoints aux Comités font partie du Grutli, et si nous n'avons pas publié les noms dans notre appel, cela tient premièrement à la liberté excessive et tant prônée dont jouissent généralement les ouvriers sous les ordres de certains patrons! Nous savons certaine-ment que si quelques-uns d'entre nous avaient le mal-heur ou l'audace de signer une proclamation quelcon-que, adieu leur place, leur gagne-pain.

Voilà un exemple frappant de la distinction à faire entre les travailleurs et de la liberté dont jouissent un certain nombre de citoyens.

E. Droz, G. Schaad.

E. DROZ, G. SCHAAD, membres du Comité du Grutli romand

- ** Commission scolaire. Cette Commission s'est réunie hier au soir, lundi ; elle s'est occu-pée plus spécialement de l'Ecole d'art et a entendu un rapport de son comité; après une longue discussion elle a adopté une proposition tendant à demander au Conseil général de faire de l'Ecole d'art une institution spéciale, analogue à l'Ecole d'horlogerie, avec un comité nommé directement par le Conseil général.
- ** Bienfaisance. Le Bureau communal a ecu avec reconnaissance, par l'entremise de M. Miéville:

Fr. 15 pour l'Hôpital, reliquat de la Compagnie de pompiers nº 11;

Fr. 3»10 pour les Soupes scolaires, produit d'une collecte faite après une chanson au banquet (Communiqué.) de la même Compagnie.

Le fonds des Courses scolaires a recu avec reconnaissance la somme de 3 fr. 75, produit d'une collecte faite le 10 mars au Café Lyrique par l'Orchestre « Ste-Gééile.»

(Communiqué.)

Dernier Courrier

Berne, 12 mars. - En lieu et place de M. Boyd Winchester, M. John Washburn, est nommé ministre-résident et consul général des Etats-Unis en Suisse.

New-York, 12 mars. — Le bruit court que la fièvre jaune a éclaté à Santos (Brésil). Une grande panique règne et les habitants émigrent.

Bucharest, 12 mars. — Le ministre des finances a déposé nn projet modifiant la loi organique de la Banque nationale de Roumanie, en remplaçant le stock d'argent par un stock d'or, en modifiant le système monétaire et en établissant l'étalon d'or.

Vienne, 12 mars. — Un groupe d'ouvriers a célébré la commémoration des journées de mars 1848 en allant déposer deux couronnes de laurier sur le socle du monument élevé aux combattants de la révolution.

Londres, 12 mars. — A la Chambre des com-munes, M. Stanhope a annoncé qu'il étudie en ce moment un projet de mobilisation permettant la réunion rapide de 50 à 100,000 hommes.

Lisbonne, 12 mars. — Un grand incendie a éclaté à la station du chemin de fer de Lisbonne. Tous les wagons qui se trouvaient dans l'atelier de peinture ont été détruits.

Dépêche maritime de la « Compagnie générale Transatlantique ».

Le navire **La Gascogne**, parti du Hâvre le 2 mars. est arrivé à New-York le 10 mars, à 6 h. du matin. Traversée 7 jours 20 heures.

2158-2*

Rommel & Cie, Bâle, succursale rue du Môle 1, NEUCHATEL.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à La Chaux-de-Fonds

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS:

Liste dressée Mardi 12 Mars 1889, à 5 h. du soir MM. Lion, Hambourg. — Tumpowsky, Suede. — Strasburger, New-York.

A l'ouvrier et à l'ouvrière qui doivent gagner de leurs mains leur nourriture de chaque jour, les indispositions et les maladies sont plus préjudiciables qu'aux autres et leur premier souci doit être de les éviter et de les combattre. Un remède qui se recommande à la classe ouvrière à cause de son bas prix (car il ne coûte pas plus de 8 centimes par jour), et qui, à cause de son action sûre et agréable, a trouvé accès partout, ce sont les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt. On les trouve au prix de 1 fr. 25 la boîte dans les pharmacies. Depuis dix ans, elles ont prouvé qu'elles sont un excellent remède de famille contre tous les troubles de la digestion et de la nutrition, contre la fatigue, les malaises manque d'appétit, vertiges, constipation, etc. Prendre bien garde de ne pas se laisser donner une imitation ou une contrefaçon sans valeur.

MILITAIRES, Voulez-vous être préservés de pas d'emporter dans votre trousse une boîte de la célèbre Corto • Méléine

enduit préservatil pour la chaussure, qui la rend souple et imperméable, empêche l'action du soleil et de l'eau, ainsi que la corrosion de la neige. Cette composition sert également à l'entretien des armes en les frottant avec un morceau de laine très

égèrement imbibé.

La Corio-Méléine a été adoptée en France par le Ministère de la guerre.

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds: Librairie et Papeterie A. Courvoisier, rue du Marché 2.

AVIS

de l'Administration de L'IMPARTIAL.

Toute demande de renseignements, non accompagnée d'un timbre-poste, ou d'une carte-postale, pour la réponse, ne peut être prise en considération.

DÉMOLITION

L'Administration du Bureau de Controle de la Chaux-de-Fonds met en vente pour être démolies les maisons nº 18 c et 18 p, situées en retrait de la rue Léopold Robert.

La démolition devra être commencée le 1º mai prochain pour être terminée et les emplacements mis au net le 11 du même mois.

S'adresser au Bureau du Contrôle jus-qu'au 20 mars courant chaque jour de 10 heures à midi et de 2 à 5 h. du soir.

Lampisterie

Vu la saison avancée et malgré le prix minime auquel toutes ces marchandises sont déjà cotées, il sera fait un rabais de pour cent sur tous les Articles

d'éclairage. Lampes à suspension, riches et ordiraires, dernières nouveautés très variées.
Grand choix de Lampes de table, Bougeoirs pour horlogers, Appliques pour cuisines, allées et corridors. Marchandises de toutes qualités.

Se recommande,

L.-A. CHALIER, lampiste-spécialiste, Magasin et Atelier PASSAGE DU CEN-TRE, vis-à-vis du Café Vaudois, à côté de la pharmacie Monnier.

BREVETS D'INVENTION
pour tous pays.

A. Ritter
Ancien élève de l'Ecole Gentrale des Arts
et Manufactures de Paris.
INGÉNIEUR-CONSEIL
en matière de propriété industrielle.

en matière de propriété industrielle. 3, Heumattstrasse - ¥ Heumattstrasse 3. BALE 12365-40

Dépôt de marques de fabrique et de dessins et modèles industriels.

A louer

pour Saint-Georges (23 avril) 1889 une maison d'habitation

située au centre des affaires et comprenant un appartement de quatre chambres, cuisine, dépendances; une bonne écurie, grange, cour, terrasse, etc. Eau dans la maison. 2088-20

S'adresser chez M. Schwaerzel, rue de 1'Hôtel-de-Ville 47.

En cours de publication :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRE des Mots et des Choses

par MM. LARIVE et FLEURY. Orné de 3000 gravures et de 130 cartes tirées en deux teintes.

On peut souscrire au prix à forfait de 70 frames pour la Suisse, — 65 frames pour les membres de l'enseignement, — (quel que soit le nombre de livraisons), payables en deux traites de 5 francs et en six traites de 10 francs de deux en deux en six traites de 2 fr 50 nouve pais mois.— Diminution de 2 fr. 50 pour paiement au comptant.— Envoi de spécimens et bulletins sur demande. 8084-391

Librairie G. Chamerot, rue des Saints-Pères 19, PARIS.

HERNIES (EFFORTS). ment un an après guérison constatée. —Maison Ch. Helvig,

breveté; deux médailles or. — Ecrire à Edouard HELVIG fils, senl successeur, BLAMONT (Mourthe) France. 11484-75

A VENDRE 765-15

Schappements remontoirs cylindres, 10, 11 et 12 ⁸/₄ lignes. — S'adresser chez M. Joseph Bloch, rue du Premier Mars 4.

Bois de charpente.

A vendre une centaine de bois de charpente, situés près de la Chaux-de-Fonds, et d'un transport facile. 2290-2 S'adr. à M. Maire, Maison-Monsieur.

Demande de place.

Un comptable cherche une place com-me tel ou de commis. Prétentions modestes. — Adresser les offres, sous chiffres B. 1, au bureau de l'Impartial. 1853-1

Usine à Gaz de la Chaux-de-Fonds.

Jusqu'à nouvel avis, le coke sera vendu aux prix suivants:

I. Coke pris à l'Usine à Gaz.

50	a 450 Kiles.	500 a 950 kilos.	1000 kilos et pli	
Fr.	3.60	3.50	3.40	
*	-	3.40	3.30	
»	3.40	3.30	3.20	
*		3.20	3.10	
	100.0		Fr. 3.60 3.50 3.40 3.30	

II. Coke livré à domicile.

ALC COME	**	I C tt tt	omittele.	
a a	50	à 450 kilos.	500 à 950 kilos.	1000 kilos et plus.
Coke concassé, en sacs, livré				•
au bûcher ou à la cave, 1	Fr.	4.10	4.—	3.90
Coke, ouvert, déchargé de-				
vant la maison,	>	_	3.70	3.60
Coke non cassé, en sacs, livré				
au bûcher ou à la cave,	>>	3.90	3.80	3.70
Coke non cassé, ouvert, dé-				
chargé devant la maison,	*	_	3.50	3.40
Le coke ouvert ne se vend		par qua		
	1	_		

La vente du coke à l'Usine même se fera de 2 à 5 heures du soir. La Chaux-de-Fonds, le 13 février 1889.

1676 1 CONSEIL COMMUNAL

Vins en gros. JAMES BOILLAT. Chaux-de-Fonds.

Excellent VIN ROUGE à 50 c. le litre. Vin rouge Italie à 40 c. le litre Excellents VINS BLANCS à 55 et 65 c. le litre.

Par 20 litres, escompte 5 • •

EN VENTE CHEZ

M. Boillat James, Ronde 6. M. Debrot Fritz, Industrie 16. Mme Colomb Eugène, Charrière 14.

Mme Chanut-Juned, Parc 65. Mme Boillat Const., Promenade 12.

Mine Grobety-Mathey, F. Courv. 38. M. Gabus Louis, Cure 2. M. Bobst François, Fleurs 18.

Breit Fritz, Envers 20. M. Chörrer Rodolphe, Paix 57.

M. Beurgy Isidore, JeanRichard 35. Mme Lafranchi Rosette, Paix 76. M. Spillmann J.-R., Four 2.

M^{me} Stucki Julia, Granges 11. M. Messmer Aloïs, Collège 18. M. Mercier Annibal, Collège 27 a.

M. Kohler J., Parc 17. 1299-22 M. Hirsig D., Versoix 7.

M. Hermann, Ronde 19. M. Jacot Zélim, Stand 6.

M. Grentter Joachim, place DuBois. M. Paux-Brenet Gust., Versoix 1. M. Tschanz Jacob, Hôtel-de-Ville 33.

M. Weber J., Fritz Courvoisier 4. M. Gaud Frédéric, Premier Mars 12.

M. Perret-Savoie, Charrière 4. M. Gerber Ul., pl. Hôtel-de-Ville 2. M. Wälti Jacob, Puits 21.

M. Weick Jean, place DuBois. M. Gabus Constant, Progrès 101.

Mile Nicolet Adeline, Paix 39. M. Bloch N., Demoiselle 9. Ligier Alfred, boul. de la Gare.

Nagel William, F. Courvois. 41.

M. Kæser Jacob, Grenier 12. M. Christen Jacob, Donbs 25.

Attention!

Pour cause de départ de mon em-ployé, la CAVE, rue de la Serre 43, sera fermée pendant quelques jours. — S'adresser, pour les rentrées, à M. J.-Ed. HUMBERT - PRINCE, notaire, rue Fritz Courvoisier 21, et pour tous autres rentres Courvoisier 21, et pour tous autres renseignements, à mon domicile, route de Carouge 30, à Genève.

2113 2

J. BASSEGODA.

Architecte-Entrepreneur

Le soussigné, ancien directeur-adjoint des Travaux publics, vient d'ouvrir un Bureau d'architecte, à son domicile, RUE DU PARC 79. premier étage. 2112-6 Se recommande,

J. LALIVE. architecte.

Demoiselle de magasin.

Une demoiselle bien recommandée et de bonne famille, parlant français et alle-mand et connaissant la confection pour dames, désire se placer de suite comme demoiselle de magasin ou aussi comme première bonne. — Adresser les offres, sous les initiales, E. S. 1237, au bureau de l'IMPARTIAL.

Expéditions régulières de passagers et émigrants pour tous les pays d'outre-mer par paquebots poste de 1^{rt} classe. — Echange de Prépaids et remise de chèques aux meilleures conditions sur les principales places des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud. — Renseignements en allemand et en français et brochure gratis.

AGENCE GÉNÉRALE patentée par le Conseil fédéral : 6950-21

Ph. ROMMEL & Cie, à Bâle.

Succursale à NEUCHATEL : A.-V. MULLER, 1, rue du Môle,

vis-à-vis de la CAISSE D'EPARGNE.

A louer pour St-Georges 1889

ou plus tard, un premier étage dans une maison d'ordre; situation très agréable, bien exposé au soleil. Ce premier étage peut aussi so louer séparémont en deux beaux logements de 3 grandes et belles pièces à deux fenêtres, cuisine, corridor éclairé et alcôve. Eau dans la maison.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 2207-5

- A VENDRE >

une machine à nickeler, système tour à guillocher entièrement neuve. A la même adresse, on demande une jeune fille connaissant déjà un peu la partie des «o-rages si possible. 2266-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Comptable.

Un jeune homme, au courant de la faon jeune nomme, au courant de la fa-brication d'horlogerie, de l'achat et de la vente, et de la tenue des livres en partie double, demande de suite une place. Pré-tentions modestes. Excellentes références. S'adr. au bureau de l'Impartial.

Boclété

DES

1630-18

Maîtres et Maîtresses de pensions alimentaires de la Chaux-de-Fonds.

LISTE des MAUVAIS PAYEURS

Les noms des débiteurs auprès desquels tou-tes démarches du Comité, propositions d'arran-gement amiables, menaces de mesures extrêmes, sont restées sans résultat sont publiés ci-dessous:

Jean K Joseph Höltschy, cordonnier. Jules Soguel, serrurier. Wilhelm Eberle, menuisier. Paul Pellaton, à Tramelan. Charles MEYER, commis. Bourquin LE JEUNE, repr. de commerce.

LE COMITÉ.

Une seconde journée d'enchères

Le Syndicat EDOUARD HOFMANN, tapissier, fera vendre aux enchères publiques, sous le COUVERT COMMUNAL, le mercredi 13 mars 1889, dès les 10 heures du matin, une partie de la marchandise de la masse, comprenant:

1º Des meubles, soit: chaises et tabourets divers, guéridons, casiers à musique, glaces, tables à ouvrage, séchoirs, bois de lit, matelas, fauteuils, poufs, prie-Dieu, étagères, tables à repasser, berceaux, canapés, divans, toilettes anglaises, buffets, une machine à coudre, une grande bascule, etc.;

Un roule u papier d'emballage, une bombonne couleur noire, des tapis divers, coupons bourette et granité, peluche, satin, reps, jute, coutils pour matelas, cretonnes pour rideaux, des rideaux guipure, etc.

La fin de la

LIQUIDATION

1989-1

PALAIS DE CRISTAL 2, rue Neuve 2

ne durera plus que quelque temps.— Toutes les marchandises restant en magasin seront cédées à de très bas prix.

Cours de cuisine

M. le prof. Maillard.

Le prochain cours aura lieu des le landi 8 avril, si les inscriptions sont

assez nombreuses.
S'adresser pour tous renseignements, avant le 20 mars, à M!'e Nicolet, rue du Parc 43, ou à Mme Borel-Etienne, à la 2121-4

BONNE OCCASION

Pour cas imprévu, on offre à louer pour le 23 Avril prochain, un appartement de quatre pièces avec dépendances, remis entièrement à neuf, ainsi que bureaux, grandes caves et entrepôts, crés pour un commerce de gros.

Eau et gaz sont installés.

S'adresser, pour tous renseignements, au bureau d'affaires Jules Hænggi, rue Jaquet-Droz 27.

TAILLEUR. Un très bon tailleur, nouvellement étab!i à la Chaux-de-Fonds, se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Réparations promptes et soignées. Prix modique.— S'adresser rue de la Chapelle 9, au rez-de-chaussée

CORSETS

CORSETS français.

CORSETS Bar-le-Duc.

CORSETS Créole.

CORSETS Corsetière.

CORSETS tricotés. 6793-60

CORSETS santé.

CORSETS orthopédiques.

CORSETS enfants.

CEINTURES hygiéniques.

SAVOIE-PETITPIERRE

Neuchâtel-Chaux-de-Fonds

Téléphone.

TAILLEUSE. Une tailleuse ayant fait son apprentissage pour habillements d'enfants se recommande aux dames de la localité pour de l'ouvrage soit à la maison ou en journée. — S'adresser boulevard de la Citadelle 2, au rez-de-chaussée. 2296-3

Pour St-Georges 1889

à louer pour cas impréva un APPARTE-MENT de 4 pièces, cuisine et dépendances. situé rue du Grenier 1 et place de l'Hôtel-de-Ville. Eau installée. — S'adr. au Bazar du PANIER FLEURI.

HORLOGERIE

A vendre, à un prix avantageux, 36 MOUVEMENTS 19 et 20 lig. et 6 MOUVEMENTS 15 lig., à différents points d'avancement. — S'adresser au magasin W. Hummel et fils, rue Léopold Robert 30.

2291-2

Reçu une belle collection de

Drap d'Eté (Elbeuf)

haute nouveauté. à des prix très modérés. Se recommande

R. FURST, tailleur,

12, rue de l'Envers 12. 2305-3

Pour le 23 Avril 1889 à louer un vaste appartement de 6 pièces. au soleil levant et dans une maison d'ordre, à la rue Léopold Robert, à proxi-mité immédiate de la Fleur de Lis. S'adresser en l'Etude du notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19.

LIQUIDATION DÉFINITIVE

du solde des marchandises de la masse en faillite

Edouard Hofmann.

Les marchandises restantes constituant encore actuellement un très beau choix en: Armoires à linge, commodes, tables, bibliothèques, canapés, divans, sièges de tous genres, chaises fantaisie, bureaux, lavabos, tables de nuit, lits noyer et sapin, matelas, glaces, seront vendus à des prix très réduits.

Les fournitures pour tapissiers, les coutils et les cretonnes pris par

quantités seront cédés avec fort rabais.

On appelle l'attention des amateurs sur Une salle à manger Louis XIII, vieux bois sculpté, comprenant un grand buffet, corps vitré à cave, un dressoir, une table à coulisses (quatre colonnes) et six chaises;

Plusieurs chambres à coucher suédoises pour demoiselles, comprenant armoire à glace, lit, lavabo et table de nuit;

Un bel assortiment de rideaux bourette;

Un lot de 300 drapeaux qui seront vendus à raison de 1 franc pièce. La vente a lieu dans les magasins RUE LÉOPOLD ROBERT nº 9, à la Chaux-de-Fonds.



Graisse imperméable

pour l'entretien et la conservation des chaussures, très supérieure à tout au-tre produit employé jusqu'à ce jour.

Son usage est aussi recommandé pour la sellerie, les harnais et la buf-fleterie militaire. (0-3859-1)

Cette graisse ayant en outre la pro-priété de se lustrer, bien que dépour-vue de tout acide, remplace avanta-geusement le cirage.

Vente au détail, à LA CHAUX-DE FONDS: chez M. Winterfeld, M. Paul Richard, Mile Nicolet, Mme Reymond et M. Froidevaux.

Au LOCLE : chez M. Beguin-Matthey; Mlle Sophie Favre, Grande-Rue.

Vente en gros, chez M. Paul JUAT, rue Pépinet 5, LAUSANNE. 2262-2

5

MEUBLES

Les grands et nouveaux MAGASINS DE MEUBLES à côté de la Boucherie sociale,

4. RUE de la RONDE — RUE de la RONDE 4. sont au grand complet.

APERÇU DE QUELQUES PRIX:

Fr. 35 Chaises, Canapé, 90 Table carrée, Lit complet, 9 Lavabo, Table de nuit »

■ GRANDES FACILITÉS DE PAYEMENT ■

Buffets de service, Armoires à glace, Secrétaires, Tables rondes, Tables à coulisses, Lits en fer, Lits d'enfant, Salons complets, Glaces de toutes grandeurs, Tables à-ouvrage, Lavabos chemins de fer, Potagers, Matelas crin animal (noir et blanc), Descentes de lit, Milieux de salon, Linoleum, Toile cirée pour tables, ainsi qu'un grand choix de Tapis de chambre, depuis 70 centimes le mêtre. 1578-2

Se recommande, H. MEYER.

l'est Rue de la Ronde 4.

Blanchisseuse. Chisseuse demande de l'ouvrage à la maison. Travail prompt et soigné. Elle s'occupe également des tricotages et raccommodages de bas. A la même adresse, on prendrait un ca-fant en pension. — S'adresser rue de la Demoiselle 101, au 2me étage. 2123

Fabrique d'Ebauches et Finissages KOLLER & C°, MALLERAY

Dépôt de FINISSAGES clef et remontoir, chez

M. A. KENEL & Co, rue de la Paix 17,

ÉPICERIE J. NICOUD

4, rue de la Chapelle 4.

Toujours un beau choix de Saucisses fumées de la campagne, 1¹⁰ qualité.
Sardines, depuis 50 c. la boîte.
Excelient Vin rouge, garanti naturel, à

Eau-de-vie, Liqueurs diverses aux prix les plus bas. 2037-2

Avis aux garnisseurs d'ancres!

On demande quelques bons garnisseurs d'ancres. Ouvrage lucratif et suivi. — S'adresser chez M. J. Anderegg père, rue du Puits 15.

Maison à vendre

A vendre dans un village du bas et dans une belle situation au bord du lac, une belle et grande maison avec jardin, magasin, rural d'un bon rapport. Par sa situation, cet immeuble serait très appro-prié pour pension d'étrangers. — S'adres-ser, pour renseignements, à M. Ulysse Renaud à Novembres. Renaud, à Neuchatel.

Boucherie-Charcuterie de l'Arsenal

19 A, rue Léopold Robert 19 A.

BŒUF et GÉNISSE, première qualité, à 65 c. le demi-kilo. Beau Gros VEAU, 1^{er} choix, 60 c. le demi-kilo. 2032 2

Se recommande, Ed. Schneider.

TANNERIE TH. TAPIS

Cuir fort, veau ciré, empeignes, etc Graisse pour la chaussure, en boîtes de 600 grammes. Chamoisage de peaux. En-voi d'échantillons franco contre rembour-sement. (H 4383-J) 8724-6

ASSOCIATION SYNDICALE

DES

Ouvriers repasseurs et remonteurs

Chaux-de-Fonds

Nous avisons le public que les lots de notre tombola peuvent être réclamés chaque jour chez M. V. Gigon, rue des Fleurs n° 11, jusqu'au 25 Mars courant, passé ce terme la société en disposera. L'assemblée générale étant fixée éventuellement au 27 Mars, nous prions les sociétaires de s'approcher de leur chef de quartier pour acquitter ce premier trimestre, ou chez le caissier Jules Mamie, rue Fritz Courvoisier 29 A, ou bien les mardis 15 et 26 Mars, caisself schemes thanks, the Fitte controlls sier 29 A, ou bien les mardis 15 et 26 Mars, au local du Grutli, rue Jaquet-Droz 27, dès 8 1/2 heures du soir, afin d'éviter tout retard à leur convocation. 2261-2

Au nom du Comité,

Le Président, Jules Monnier.

VINS ROUGES D'ITALIE

Livrés franco depuis 30 francs l'hec-tolitre. Echantillons sur demande.

Henri VAUDEY, Vins en gros, 1722-7

Reçu un grand choix de

CONFECTIONS pour dames

Prix très avantageux.

Au magasin de Modes et Confections, 6, rue Neuve 6, au 1^{er} étage. 2255-5

Un demande à emprunter

si possible pour le 15 ou fin courant, une somme de N-261-c°

30,000 fr.

au taux de 4 ${}^{1}/_{4}$ à 4 ${}^{1}/_{2}$ ${}^{0}/_{0}$ l'an, contre première hypothèque, sur des immeubles situés à la frontière française et qui ont une valeur d'au moins 60,000 fr.

Les immeubles ont un rapport annuel de 3150 fr., susceptible d'être augmenté.

Pour tous autres renseignements et soumettre des offres, s'adresser en l'étude de M. Henri Grosclaude, agent de droit au Locie (Lion d'Or). 2038-2

A vendre en bloc.

Ensuite de la faillite de la manufacture de vannerie de Porrentruy (Schmoll-Chapuis), le stock du dépôt de la Chaux-de-Fonds, comprenent des paniers en tous

de-Fonds, comprenent des paniers en tous genres, de la grosse et fine vannerie de luxe, garnie et capitonnée, sera vendu en bloo, en dessous des prix de facture.

Pour visiter les marchandises, MM. les amateurs s'adresseront au dépôt d'ici, soit au magasin de M. Alphonse Weill, rue Léopold Robert 47.

Les offres seront reçues jusqu'au 16 Mars, à 6 heures, en l'étude de M. Arnoid-Ami Girard, avocat. rue Léopold Robert 7, ou au greffe du Tribunal, où MM. les intéresses peuvent prendre connaissance de l'inventaire détaillé officiel.

Atelier mécanique

avec force motrice.

A. Juillerat, mécanicien, 20, rue du Rocher 20.

Fabrication d'outils pour mouteurs de boîtes, tours aux débris, tours pour polis-seuses de boîtes, machines à adoucir pour nickeleurs, outils pour toutes les parties de l'horiogerie.

Entreprise d'installations de machines à vapeur, moteurs à gaz, transmissions pour fabriques d'horlogerie, moulius, scie-

ries, etc.
Travail à façon. Réparations de tous les outils exécutés promptement, soigneu-sement et à prix modérés. 2033-4

Serrarerie d'art. — TÉLÉPHONE

Forge à louer.

La commune des Hauts-Geneveys offre à louer pour le 23 avril 1889 un bâtiment à l'usage de forge et renfermant un loge-ment avec dépendances et jardin.

S'adresser, pour renseignements, au Conseil communal

Hauts-Geneveys, le 4 mars 1889.

Conseil communal.

Enchères publiques

de bétail et entrain de labourage ANY ROCHETTES

~~% CHAUX-DE-FONDS **{~~**

Pour cause de cessation de culture, le citoyen Jean Loosli, aubergiste, aux Rochettes, près la Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères franches et publiques, devant son domicile, le Lundi 25 Mars 1889, dès 1 heure après midi:

Une jument rouge, bonne pour le trait et la course, 5 vaches portantes, dont 2 prêtes au veau, une génisse portante, 4 chars à échelles, 4 chars à brecettes sur ressorts, un char à purin, une glisse, un traineau, un gros van, un petit van, deux brouettes, une bouille, un harnais de travail, un harnais de travail, un harnais de travail, un harnais de travail, un harnais de travail. vail, un harnais à l'anglaise, des clochettes, un potager, ainsi qu'une quantité d'outils aratoires, dont le détail est supprimé. Il sera accordé 3 mois de terme pour le

Il sera accordé 3 mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr., moyennant fournir de bonnes cautions, domiciliées dans le canton de Neuchâtel. 2360 3

Grandes Montes à LA CORBATIÈRE (Sagne).

Pour cause de départ, le citoyen Fritz REICHENBACH, agriculteur, à la Cor-batière (Sagne), exposera en vente par voie d'enchères publiques, à son domicile, Samedi 30 mars 1889, des 1 heure de l'après-midi, ce qui suit : Deux chevaux de 5 et 3 ans, vingt va-

Deux chevaux de 5 et 3 ans, vingt vaches et génisses fraîches et portantes pour différentes époques, trois porcs du poids d'environ 80 kilos, deux chars à pont, deux dits à échelles, une voiture de famille, deux chars à brecettes sur ressorts, un tombereau, trois glisses pour voiturer, une dite à brecettes, un hache-paille nouveau système, et différents objets dont on supprime le détail.

Il sera accordé six mois de terme moyennant bonnes cautions. Pour les échutes inférieures à 20 francs, payement au comptant.

BOULANGERIE BOPP père

25, rue Léopold Robert 25.

PAIN BLANC à 34 c. le kilo et PAIN DE MÉNAGE à 26 c. le kilo. 2348-3

ETAT DES BESTIAUX du 3 Mars au 9 Mars 1889.

	_	_	_			
NOMS des bouchers.	Chèvre.	Taureaux	Bonts.	Vaches. Génisses.	Porcs.	Veaux. Mouton
Boucherie Sociale	-	_	6	1-1-	16	10 4
Alfred Farny	-	_	6 3 2 3 1		3	6 4
Pierre-Frédérie Tissot .	-	_	2	- -	4	3 2
Marx Metzger	-	-	3	- -		3 2
Hermann Gratwohl	-	-	1	-	1	2 1
Jean Wutrich	-	-	2	- -	3 1 3 3 1 1 3 3 1 1	3 1
Vve Daniel Zuberbübler	-	-	-	- -	1	
Joseph Jenzer	1-	-	2	1-1-	3	6 1
Fritz Roth	-	-	1	- -	3	2 2
Abram Girard	1-	_	-		1	1 -
Charles Schlup	-	-	1	1 1	1	1 1
Louis Heymann	-	-	-	1 1	3	7 1
Ulrich Pupikofer	-	-	-	-1-	3	1 -
David Denni	-	_	1	1 _	11	1 1
Edouard Schneider		_	-	1 -	13	6 —
JAndré Niffenegger .	-	_	_		13	
Pierre Vidmer	-	-	2		2	
Gustave Kiefer	-	_	2	-	2	4 2
François Brobst	1	_	1	1 1	_	1 2
David Weil	1	_	1	1 1	-	4 2
Fritz Gygi	_		_		4	2 -
M 114	_	_	_	1 -	4	14 -
Traugott Rolié John Bornoz			_		4	2
		-	2		4	2 3
Waster Transferred		_			7	Z 3
WHIT I I WE A			=			1 1
Y (!- m-!			=		7	1 -
T TT'.		_		1 _	1	1 1 =
					1	1 -
Christian Hacken	_		_		1 1 2 1	
m	_		_		1	
Buhler, Emelie	-		_			4 -
Wegmuller, Charles .	_		_			
Schefli, Edouard	_	_	-			
Louis Meyer	-	_	1-		Ξ	1
Arm, Simon	-	_	-		_	
Heng, Auguste	-	_	_			
Liechti, Louis	-	_	1-		_	
Edouard Jacot	-		-	- -	_	
	-	_	-		_	
TOTAL .	1	=	27	5 2	91	84 28

VIANDE DU DEHORS transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée, du 3 Mars au 9 Mars.

Charles Wegmuller, 1 ½ veau, 4 moutons, 1 chèvre, 9 ½ kilos de gigot de moutons, 99 lapins, 9 cabris, 24 poumons de veaux. — Zélim Jacot-Hurni, 79 lapins. — André Fuhrimann, 3 veaux, 1 mouton. — Samuel Portmann, ½ vache, 2 equalité, vendue par M. Pierre Grossen, boucher. — Louis Maurer, ½ vache. — Edouard Schneider, boucher, 1 génisse.

Temple Français –

Dimanche 17 Mars 1889,

Grand concert populaire

l'Orchestre L'ODÉON

avec le concours de

Mademoiselle A. DUPERRET

Premier prix du Conservatoire,

Cantatrice des Grands Concerts au Théâtre de Genève, élève de Mlle PAUTEX, professeur au Conservatoire de Genève.

PRIX DES PLACES

Parterre et Amphithéâtre, 1 fr. — Galerie, 1 fr. 50.— Premier cordon numéroté, 2 fr.

Les billets sont en vente dans les magasins de musique de MM. Léopold Beck et Jules Perregaux, chez MM. les marchands de tabacs, Mme veuve Sagne, au Casino, Mme Dubois-Huguenin et le soir du concert à la porte de la Tour.

Le plan du Temple est déposé chez M. L. Beck.

Une bonne fille de 23 ans, connaissant bien le service, demande une place de suite. — S'adresser rue du Parc, nº 88, au troisième étage à 2357-3

Remonteur. Un jeune homme de 25 ans, sachant réparer et démonter petites et grandes pièces à clef et remontoirs, cherche à se placer comme assujetti remonteur; il désire être couche as nutri. — S'adresser au bureau de l'Imperiore de l'Assertation de l'Assertati

On désire placer, comme apprentie fille agée de 15 ans, de toute moralité, douce et docile, et qu'elle soit complètement chez sa maitresse. — S'adresser chez M. Jean Bühler, terrinier, à Coffrane. 2361-3

Sortissages. On demande des sertis-sages cylindre ou ancre, ainsi que des finissages de boîtes à faire à la maison. — S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de-chaussée. 2364-3 On demande des sertis-

Un ouvrier guillocheur pouvant disposer de quelques heures par jour, cherche une place.
S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 15. ou rue de la Demoiselle 76.

Repasseur. Un bon repasseur pou-vant faire tous les genres depuis 7 lignes cherche une place de suite. Ouvrage prompt et fidèle. 2298-3 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune homme de la Commis. Suisse allemande, possédant de bons certificats, cherche une place comme commis dans un comptoir de la localité. S'adresser au bureau de l'Impartial.

Garde-malades. Une personne de toute moralité se re-Une personne de

commande comme garde-malade et releveuse ou à défaut pour remplacer des servantes. — S'adresser rue du Progrès

Guillocheur. Un ouvrier guillocheur fonds cherche une place pour quelques heures par jours.

2314-3 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Peintres en cadrans. Deux peintres sachant faire le romaines et les chiffres et pouvant en fournir tous les jours cent vingt, deman-dent une place dans un atelier de la localité. A la même adresse, une chambre meublée. — S'adresser à MM. A. Stalder et Burgener, à Granges (Soleure). 2284-2

Horloger. Ayant eu fait les échappe-ments ancre et cylindre, je suprlie, pour de suite si possible, une place d'employé dans un comptoir pour visiter ces parties, ainsi que les empier-rages; au besoin on s'occuperait à déboîter et démonter ou faire des écritures.— S'adresser directement à M. Moïse Weill, rue du Grenier 41 E.

Servante. On demande, pour un de toute moralité, parlant le français et connaissant son service. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 2187-1

Sommelière. Une sommelière de toute moralité sachant le francais et l'allemand et une jeune file désirent se placer de suite. — S'adresser rue des Fontaines 318, au Locie. 2211-1.

Assujetti. On demande, comme remon-teur, un jeune homme d'une honnête famille, qui voudrait se perfec-tionner dans les démontages et remontages à fond. — S'adresser rue du Soleil, n° 11, au premier étage.

Graveur. On demande de suite un bon graveur d'ornements, dans l'atelier Guinand-Jeanneret, Pilons 295, Le Locle. 2200-1 Le Locle.

Polissouse - Une bonne polisseuse de cuvettes or et argent, capable de diriger un atelier, cherche à se placer de suite. — S'adr. rue de l'Industrie 24, au deuxième étage, à droite. 2214-1 Une bonne polisseuse de

Doreuse. On demande une ou deux bonnes ouvrières doreuses et une apprentie. — S'adresser rue de la Paix 39, au troisième étage. 2336-3

Sertisseuse. Une bonne sertisseuse de moyennes est demandée pour tout de suite à l'atelier E. Baumann, rue de la Demoiselle 14. 2337-3

Graveur. On demande un ouvrier graveur sachant disposer. 2349-3 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Joune fille. On demande de suite une petit ménage. — S'adresser rue du Pont 4, au rez-de-chaussée. 2350-3

Repasseur. On demande deux jeunes gens sachant bien limer et tourner; rétribution immédiate. Ainsi qu'un ouvrier repasseur. — S'adresser, de midi à 1 heure, chez M. E. Veuve, rue du Parc 64.

Joune fille. On demande une jeune fille pour lui apprendre une par tie de l'horlogerie; elle serait logée et nour-rie. – S'adresser chez Mme Kohler-Barbey, rue Léopold Robert 25. 2355-3

Remonteur. On demande un bon remonteur pour ouvrage lucratif. — S'adresser au bureau de l'Im2356-3

Joune fille. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles, et un bon remonteur. — S'adresser On demande de suite une rue de la Paix 39, au 2mº étage.

Joune fille. On demande une jeune fille de toute moralité, pour aider aux travaux de ménage. — S'adresser der aux travaux de menage. — cure de la Paix 65, au deuxième étage, à 2362-3

Servante. On demande de suite une bonne servante. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 2363-3

Joune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un ménage. S'adresser rue de la Serre 34, au troi-

Joune fille. On demande de suite alle d'enprendre le français. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2366-3

Polissouse. On demande une bonne ou-vrière polisseuse de boîtes or, ayant la pratique du léger. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. S'adresser rue de la Paix 61, au troisième étage, à droite.

Guillocheur. On demande de suite un ouvrier guillocheur, ainsi qu'un jeune homme pour remplacer provisoirement un commissionnaire. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2289-2 Apprenti. Une apprentie sertissense pourrait entrer de suite, à l'atelier Kunz-Montandon, rue du Premier Mars 6. 2268-2

ASSUJettie. On demande de suite une assujettie et une apprentie tailleuse. tailleuse. S'adresser au bureau de l'Impartial.

Joune fille. On demande, pour le 1er Avril, une jeune fille bien recommandée et parlant français, pour aider dans un ménage. — S'adresser rue Léonold Robert 36. Léopold Robert 36.

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles comme commissionnaire. Entrée de suite. 2242 1 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande un jeun commissionnaire actif et propre. — S'adresser rue du Pramier étage. 2243-1 Parc 8, au premier étage.

On demande un commis de Commis. banque et un apprenti dans une maison de banque de la localité. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2244-1

Remonteurs. Au comptoir Achille Ditesheim Jeune, on demande un remonteur pour grandes pièces cylindre, remontoir et à clef, et un remonteur pour petits remontoirs cylindre.

Commis. On demande comme commis dans un magasin de la localité un jeune homme actif et intelligent, connaissant si possible la langue allemande et étant à même de s'occuper du placement de divers articles

et étant a meme de s'occupe.

de divers articles.

Adresser les offres par lettres, aux initiales L. Z., case 1232, Poste restante, à

2210-1 la Chaux-de Fonds.

Gainiers. On demande des ouvriers gainiers. S'adresser chez J. Goss, à la Chaux-de-Fonds. 2206-1

Emboîteur. On demande, pour tout de suite, un bon ouvrier emboîteur ou à défaut un jeune homme comme assujetti. 2209:1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande une jeune fille, sachant faire tous les travaux du ménage. Bon gage. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 2212-1

Graveurs. Deux graveurs d'ornements, étant réguliers au travail, pourraient entrer chez J. Allémann, graveur, à Zuchwil, près Soleure. 2213-1

Logoment. A louer de suite aux envi-rons de la Chaux-de-Fonds, à des personnes désirant passer l'été à la campagne, un beau logement de 3 cham-bres, bien exposé au soleil, avec jardin-et eau dans la cuisine. — S'adresser à la brasserie A. Ducommun, rue du Stand 4. 2338-3

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1889 et pour cas imprévu un appartement de 3 pièces, au premier étage d'une maison bien située; dépendances et eau. — S'adresser rue du Pont 6, au 2 et étage. 2339-3

Logement. A remettre pour le 23 avril 1889 un beau et petit logement, à la rue du Grenier 22. - S'adresser chez le notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 2342-5

Appartement. Pour cas imprévu, à prochain un appartement de 4 pièces, au premier étage, avec balcon et dépendances. Eau et gaz. 232-6. 2352-6 S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer pour le 1er avril, à Chambre. A louer pour le 1^{tr} avril, a un monsieur travaillant de-hors, une jolie chambre indépendante, bien meublée, au soleil levant.— S'adres-ser rue du Parc 28, au 2^{ms} étage. 2335-4

Chambre. A louer pour Saint-Georges une belle petite chambre meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser chez Mme. L. Perroud, rue du Parc 62, au troisième

Chambre. A louer de suite, à des per-sonnes d'ordre, une belle chambre à deux fenêtres, meublée ou non. S'adresser rue des Fleurs 15, au troisième étage, à gauche.

A remettre pour le 23 avril Magasin. prochain un beau magasin avec logement et dépendances, situés rue Daniel JeanRichard. S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A louer pour le 28 avril un bel appartement de 3 petites pièces et dépendances. Eau installée et conditions avantageuses. 2270-2: S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A louer pour le 23 avril 1889 dans une maison d'ordre un appartement de 3 pièces et dépendances, au deuxième étage, bien exposé au soleil. Eau à la cuisine. — S'adresser à M. Charrière 2 200-4 de la Charrière 2.

A louer à Gibraltar Appartements. A louer à Gibraltar, deux beaux appartements de 3 pièces cha-cun. Eau dans la maison. — S'adresser à M. Perret-Gentil, rue de la Loge 5 2237-4

Appartement. A remettre pour le 23
Léopold Robert 66, un magnifique appartement de 3 pièces avec corridor. — S'adresser chez M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19.

2241-3 de la Paix 19.

Appartement. A louer, pour le 23 avril tement, exposé au soleil. Situation très agréable. Lessiverie et installation d'eau dans la maison. — Dépendances. S'adresser à M. J. Bienz, rue de la De-moiselle 116.

Appartement. Un petit appartement dépendances, situé au centre du village, est à remettre pour Saint-Georges à un petit ménage d'ordre et solvable. — S'adr. rue du Parc 7, au 1° étage. 2.71 2

Logement. Pour cause de départ, à louer pour le 23 avril prochain, un beau logement de 3 pièces, situé au soleil, grand corridor et eau à la cuisine. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2286-2

Logement. A louer, à 20 minutes du pour de suite si on le désire, un beau logement de deux pièces et toutes les dépendances. Plus un grand jardin. 2293-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer pour fin mars une belle chambre meublée, situé rue Léopold Robert 51. — S'adresser au deuxième étage. 2272-2

Appartements à louer au centre du nes d'ordre, deux appartements de 4 pièces et dépendances. Eau installée. Un disponible de suite et l'autre pour St-Georges. S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, place de l'Hôtel-de-Ville 5. 2227-2*

Appartement. A louer, pour St-Geor-ges prochaine, un loge-ment de 3 pièces à 2 fenètres. — S'adresser rue du Progrès 6, au 1" étage. 1992-2

Appartements. A louer rue de l'In4 ccurant, un appartement d'une pièce,
cuisine avec eau et dépendances, et pour
le 23 mars un bel appartement de 2 pièces exposées au soleil, cuisine et dépendances; des le 11 mars, un appartement
de 2 pièces, cuisine avec eau et dépendances, situé rue de l'Industrie 36.
S'adresser Comptoir Ducommun-Roulet. S'adresser Comptoir Ducommun-Roulet.

Chambre. A louer de suite, à une personne d'ordre, une chambre non meublée, très bien située. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1912-1

Appartement. A louer, pour St-Geor-ment de trois pièces et dépendances, situé rue de l'Hôtel-de-Ville 40. Eau installée. S'adr. à M. F. Louis Bandelier, Place de l'Hôtel-de-Ville 5. 1913-1

Appartement. A louer, de suite ou pour St-Georges, un appartement de trois pièces, remis tout à neuf, avec une terrasse pour la lessive et eau installée, situé rue de l'Hôtel-de-Ville 50.

S'adr. à M. F.-Louis Bandelier, Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

On offre la couche à une personne tra-vaillant dehors. — A vendre 2 tapis de lit neufs crochetès et tricotés. — S'adresser rue Neuve 6, au troisième étage, à gauche.

Chambre. A louer de suite, à des mes-sieurs, une chambre bien meublée et indépendante. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au premier étage, à droite. 2239-1

Logoments. A louer à la Cibourg, pour deux logements au soleil levant, un au rez-de-chaussée et l'autre au 1° étage, avec dépendances et jardin. — S'adresser à M^{***} veuve Ducommun, à la Cibourg.

2240-1

Logement. On offre à louer, pour le 28 avril, un joli logement de 3 pièces; cau installée. Prix très modéré. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 19. A la même adresse, on demande un jeune garcon pour commissionnaire.

Chambre. A louer, à proximité de la Gare et de l'Hôtel des Pos-tes, rue du Parc 43, au premier étage, une CHAMBRE indépendante soigneusement manblée. 2246-1

Appartement. A remettre, pour Saint-Georges prochaine, un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, dont on retiendrait une ou deux pièces à volonté. Eau à la cuisine. S'adresser à MM. Picard et Cio, rue de la Serre 10.

A louer, pour St-Georges 1889, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil toute la journée. Prix modique.
S'adresser rue de la Chapelle 5, au 2^{me} étage.

2215-1

Chambre. On offre à louer, pour le 15 courant, une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité. S'adresser rue du Premier Mars 16 c, au acquirime étage.

deuxième étage. Chambre. A louer de suite une belle chambre bien meublée, indépendante, à un monsieur de toute mora-lité. — S'adresser place du Marché, au 2nd étage, à droite.

On demande à louer pour St-Georges 1889 un appartement de 2 pièces et dépendances.
— S'adresser café-brasserie Ducommun, rue du Stand 4.

2127-4

On demande à loner de suite un appartement de 2 nièces, exposé au soleil. 2 pièces, exposé au soleil. 228 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Des personnes solvables et de toute louer, dans une maison d'ordre, pour le 23 Avril, un logement de trois pièces et dépendances, ou, à défaut, un logement de deux chambres, avec une alcève. 2295-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter de rencontre bons matelas en crin animal, ainsi qu'un petit caanpé peu usagé. 2303-3 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Coffre-fort. On demande a solution of the fort. On demande a solution of the fort. S'adresser chez M. Aug. Jaquet, 2288-2

A vendre pour cause de départ une com-mode et une table de nuit. A la même adresse, on demande de suite des apprenties tailleuses. — S'adresser rue du Progrès 11, au 3^m étage. 2343-3

A vendre faute d'emploi un beau et bon burin-fixe à renvoi dit tour universel, presque neuf. Bonne condition. A la même adresse, on demande un jeune garçon pour finir son apprentissage de démonteur et remonteur.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 2344-3

Potager. A vendre pour 50 francs un très bon potager avec ses accessoires. — S'adresser rue du Temple Allemand 37, au premier étage. 2353-3

A vendre pour cause de départ un ca-balance avec ses poids, un souffiet, une glisse, des échelles, deux saloirs, un pé-trin; le tout pour boucher et à bon mar-ché.— S'adresser chez M^{me} Chanut-Junod, une du Parc 65. rue du Parc 65.

A vondro quatre pipes à portette (avinées en blanc), cinq ovales de différentes grandeurs (avinés en rouge). - S'adresser café-brasserie Ducommun rue du Stand 4. 2128-

A vendre un lit avec sommier, une ta-ble, une garde-robe à 2 por-tes, un établi portatif, une commode, le tout à des conditions très favorables. A la même adresse, à louer une **chambre**, cabinet et part à la cuisine. — S'adresser à M^{me} Cattin, rue Frtiz Courvoisier 20, au troisième étage. 2279-2

A vendre un bois de lit, une paillasse à ressorts, un matelas, une table de nuit, six chaises en jonc. — S'adr. rue de la Chapelle 13, au 2^{mo} étage. 2273-2

A vondro faute de place et à bas prix, On demande une **CUISINIÈRE** pour un hotel, bons gages, et une cuisinière pour particuliere, 25 fr par mois, ainsi que plusieurs SERVANTES. S'adresser bureau de placement Kæmpf

rue Fritz Courvoisier 18.

Potager. A vendre à très bon marché un potager à deux feux. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2208-1

A vendre une machine à coudre, à la main, très peu usagée, pour le prix de fr. 30. — S'adresser Place d'armes 20 A, au 2^{me} étage, à gauche. 2198-1

A vondre deux bonnes chevres, agées de trois ans, prêtes à faire leur cabri. Prix, 50 fr. — S'adresser à M. Emile Dubois, aux Endroits des Epla-

A vondro un tour aux débris, peu usagé. — S'adresser rue du Premier Mars, nº 6, au deuxième étage, à 2324-3 gauche.

A vendre pour cause de départ, pour de suite ou pour Saint-Georges au gré des amateurs, un MOBILIER bien conservé, tels que: lits complets, canapé, secrétaire, com-mode, table à coulisse, table à ouvrage, guéridon, chaises, etc., etc.— S'adresser rue de la Boucherie 18.

A vendre pour cas imprévu et pour le prix de fr. 50, un beau baryton si b et ut, ayant très peu servi. — S'adresser rue du Soleil 5, au premier recons proposer se la constant de la const étage, à gauche.

A vendre ou à échanger, un Potager. A vendre ou a echanger, un potager nº 14, contre un nº 11. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2199-1

A vendre un pupitre à une place, avec son casier. 2205-1 S'adresser au bureau de l'Impartial.



CHIENS D'ARRÊT A vendre jeunes chiens, pure race. — S'adresser chez M. Emile Piroué, coiffeur, place Neuve 12. 2245-1

Pordu du café Zbinden au café Stucky une paire de lunettes. — La rapporter contre récompense rue Jaquet Droz 58, au second étage. 2319-2

Perdu, Samedi soir, depuis la rue Fritz Courvoisier à la rue du Collège, en passant par la rue de la Balance, une montre 18 lig. à clef, boite et cuvette argent. — La rapporter au bureau de l'IM-PARTIAL, contre récompense.

Perdu dimanche 10 mars un bracelet en or, dès la rue de la Paix au restaurant de Belle-Vue. — Le rapporter contre bonne récompense, rue de la Paix en 7 en 2004 2 nº 7, au 2^mº étage.

Un manchon a été oublié, au magasin d'articles de ménage, rue du Puits 1, chez J. Thurnheer. 2229-2

Père mon désir et que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

Monsieur et Madame Justin Calame-Wirsum, Monsieur et Madame Chaboudez-Calame, Mademoiselle Adrienne Chabou-dez, Madame veuve Adèle Perret-Wirsum dez, Madame veuve Adele Perret-Wirsum et sa famille, Monsieur Constant Mojon-Wirsum et sa famille, Mademoiselle Caroline Wirsum, à Lausanne, les familles Calame, Sandoz, Wirsum et Vorpe, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée fille, nièce, cousine et parente.

Mademoiselle Louisa CALAME,

que Dieu a rappelée à Lui dimanche, à l'âge de 25 ans 10 mois, après nne longue et pénible maladie,

La Chaux-de-Fonds, le 10 Mars 1889. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 13 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue du Pont 17.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 2315-1

Les membres des sociétés la Frater-nité et la Prévoyante sont priés d'as-sister mercredi 13 courant, à une heure après midi, au convoi funèbre de Made-moiselle Louisa Calame, fille de M. Justin Calame-Wirsum, leur collègue. Domicile mortuaire, rue du Pont 17.

Messieurs les membres du Chœur mixte indépendant sont priés d'assister mercredi 13 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Mademoiselle Louisa Calame, membre actif. Le Comité.

Monsieur André Straub, les familles Zweiacker et Straub, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, sœur et parente,

Madame Elise Stranb aée Zweiacker que Dieu a rappelée à Lui, Vendredi 8 Mars, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 Mars 1889.

Le présent avis tient lieu lettres de faire-part.

Monsieur et Madame Farinoli-Billon, Monsieur Victor Farinoli, à Bocca (Italie), Monsieur et Madame Diodato Farinoli et leur famille, à Sonvillier, Monsieur et Madame Antoine Farinoli et leur famille, à Sonvillier, Monsieur François Billon et sa famille, aux Bois, ainsi que les familles Farinoli et Billon, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent sances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, petit-fils, neveu et cousin,

Fidèle-Ernest FARINOLI.

que Dieu a enlevé à leur affection lundi, à l'age de 4 mais annès affection lundi, l'âge de 4 mois, après une pénible ma-

La Chaux-de-Fonds, le 12 mars 1889. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **jeudi 14** courant, à une heure après midi. Domicile mortuaire, rue de la Demoi-

selle 35.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de la Seciété italienne sont priés d'assister au convoi funèbre de Fidèle-Ernest, fils de M. Fidèle Farinoli, leur collègue, qui aura lieu jendi 14 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Demoi-

Les membres de la Société des Arts et Métiers sont priés d'assister jeudi 14 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Fidèle-Ernest, fils de M. Fi-

dèle Farinoli, leur collègue.

Domicile mortuaire, rue de la Demoi2371.2

Madame Anna Arthaud nee Grosniklaus et ses enfants font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte doulou-reuse qu'ils viennent d'éprouver en la per-sonne de leur cher époux, père et parent,

Monsieur Jean-Ami ARTHAUD que Dieu a enlevé à leur affection lundi, à 1 h. après midi, à l'âge de 51 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 12 mars 1889.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 14 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue du Progrès 9 A.

Domicile mortuaire, rue du Progrès 9 A.

Le présent avis tient lieu de tettre de faire part.

2372-2

Madame Louise Berger et ses enfants, Monsieur et Madame Adolphe Berger et leurs enfants, Madame veuve Madeleine Schneider et ses enfants, Monsieur et Ma-dame Kohler et leurs enfants, ainsi que les familles Robert, Steffen, Sagne et Jolidon, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, frère, oncle, beau-fils, beau-frère, neveu et parent,

Monsieur Emile BERGER,

que Dieu a retiré à Lui lundi, à l'âge de 28 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 12 mars 1889.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 14 courant, à 1 h. après midi.

Domicile montueire, rue de l'Hôtel-de-

Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-

Ville 69.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

2373-2

Les amis et connaissances de Monsieur Emmanuel Reichenbach, qui auraient été oubliés dans la distribution des lettres de faire part, sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu Jeudi 14 Mars 1889. 2345-2

Domicile mortuaire: Combe Gruerin, (Eplatures). — Départ à midi et quart.

Madame Elisa Nicolet et sa fille Alice Nicolet, Monsieu^r Ami Nicolet, à la Brévine, Nicolet, Monsieur Ami Nicolet, à la Brévine, Madame veuve Elisa Gebahrdt née Nicolet, Monsieur Alexis Nicolet et sa famille, Monsieur Camille Nicolet, Madame Elvina Baillod née Nicolet, à Neuchâtel, Mademoiselle Marie Nicolet, Monsieur Charles Nicolet, au Val-de-Travers, Mademoiselle Esther Nicolet, à la Brévine, ainsi que les familles Nicolet et Eberhard, ont la douleur de vous faire part de la perte sensi-ble qu'ils viennent d'éprouver en la per-sonne de leur cher époux, père, frère et

Monsieur Jules-Alfred NICOLET

que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui Lundi, à 1 heure du matin, dans sa 35^{me} année, après une courte et pénible maladie. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Meroredi 13** courant, à 1 heure de l'après-midi,

Domicile mortuaire: Rue du Grenier 30.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part.

2331-1

Commune de la Chaux-de-Fonds Mise au concours

La Commune met au concours la fourniture de sept paires de chevaux pour le service communal.

Le cahier des charges est déposé au Bureau des Travaux publics, où les voituriers pourront en prendre connaissance et envoyer feurs soumissions jusqu'au 15 courant.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Mars 1889. Conseil communal.

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE, 12 2318 1

Mardi 12, Jeudi 14 et Vendredi 15 Mars, à 8 heures du soir,

Grands CONCERTS

donnés par la troupe

d'**Ambrosio**

en costame national napolitain.

Mandoline, Guitare, Tambour de basque, Castagnettes, etc.

Chansons napolitaines, étrangères et comiques.

Entrée libre

Entrée libre

· • • • • • • • • • • • • GRANDE BRASSERIE KNUTTI

45, RUE DE LA SERRE 45.

Visibles

Lundi 11 Mars, des 4 beures après midi, et jours suivants, de 10 ½ h. du matin à 11 h. du soir,

Nouveau!

Nouveau!

Sensation

Curiosité de premier rang

LES Albinos Boschmann Octogans

La fille de 16 ans. L'homme de 17 ans.

Ces charmantes et merveilleuses gens viennent du Canada, ont les cheveux d'un blanc soyeux, les yeux rouges et la tête touffue, parlent le français, l'allemand et l'espagnol. 2311-2

ENTRÉE LIBRE.

Sans quêtes



LOCAL

On demande à louer de suite ou pour Saint-Georges prochaine un beau local pouvant servir à l'établissement d'un café-brasserie; à défaut l'on reprendrait la suite d'an établissement bien situé et possédant une bonne clientèle.— S'a ser, par lettre, sous chiffres A. M au bureau de l'Impartial. 180, 2092 2

On offresa vendre:

poussettes;

2 poussettes;
1 habillement noir, tout neuf, très bonne étoffe;
1 grand seille à fromage, avec couvercle;
1 grand buffet, double porte;
2 duvets, dont 1 pur édredon.
Le tout à un prix très modéré, mais argent comptent.
2050-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Vins et Spiritueux

EUGÈNE FER

15, Rue de la Chapelle 15

Vermouth suisse. Vermouth de Turin Francesco Cinzano et Cie. — Fratelli Dettoni.

On livre à domicile.

Société cantonale neuchâteloise d'Agriculture et de Viticulture

Concours de bonne tenue de ferme en 1889.

Le Concours organisé par les soins de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande comprendra, cette année, les domaines situés dans les districts du LOCLE et LA CHAUX-DE-FONDS, ainsi que dans les Montagnes des autres districts.

Les propriétaires ou fermiers qui désirent concourir sont priés de se faire inscrire, d'ici au 30 mars 1889, auprès de M. V. LEDERREY, secrétaire-caissier de la Société, à CERNIER. 2219-3

Magasin illustré pour le cercle de famille.

Paraissant tous les mois en livraisons de 16 pages, grd in-8° avec couverture illustrée.

LE COIN DU FEU

a pour but d'offrir à toute la famille une lecture saine, utile et attrayante en même temps.

Conditions d'abonnement: Suisse, France et Belgique, 3 fr. 50 par an ; autres pays de l'Union postale, 4 fr. — L'abonnement date du 1^{er} janvier.

Sommaire du numéro de janvier 1889:

Marthe, nouvelle, par Mme Chevallier de Coninck. — Le Martyre de Félicité (avec gravure), par Mme A.-M. Doy. — Feuilles tombantes, poésie (avec gravure), par Ad. Ribaux. — Une fille terrible, récit pour les enfants, par Mme E. Delaunay. — En Algerie: Les sauterelles de l'avenir, par D. de Merville. — Le convoi d'une mère, poésie, par Alf. Ceresole. — Hygiène. — Nouvelles scientifiques. — Une Idylle champêtre, grande et belle gravure, d'après le tableau de Blume-Siebert.

Sommaire du numéro de février :

La cueillette, poésie par A. X. (avec une belle gravure). — Marthe, par Mme Chevalier de Coninck (deuxième article). — Le retour du marché, dessin de Ed. Ravel, par A. Bachelin. — Une fille terrible, par Mme E. Delaunay (deuxième article). — La jeunesse, poésie, par Dona Paz. — Le pain et sa préparation, par C. D. — L'héritage du D' Patrice, par Mme S. Gagnebin. — Pensées. — Rencontre imprévue, par Mme A. Doy (avec gravure). — Conseils pratiques. — Histoire naturelle. — Sciences.

Rédaction et Administration : B. CAILLE, éditeur, rue du Torrent 3, Vevey (Suisse). On s'abonne à la Librairie A. COURVOISIER, rue du Marché 2, à la Chaux-de-Fonds.



AVIS

M. Gertsch Viftan m'a nettoyé plu-M. Gertsch Viffan m'a nettoye pluplusieurs objets de literie à mon entière satisfaction. Les plumes et l'édredon ont recouvré leur blancheur et leur élasticité de sorte que je me fais un plaisir de le recommander aux personnes qui avraient besoin de ses services.

Mm. Schmiedheini, pasteur.

A. RICHARD-BARBEZAT. — Ed. PERRET, hôtel de la Fleur de Lis. — M. Fritz Contesse, rue de la Serre. — M. Ch. Gogler, ameublement, rue de la Serre.

Ainsi un travail consciencieux me font espérer que l'on voudra bieu me continuer la confiance dont j'ai ¿té favorisé jusqu'ici, et que je m'efforcerai de mértier de plus en plus de la part de toutes les personnes auxquelles je me recommande.

F. GERTSCH-VIFIAN, rue de l'Industrie 5.

ON DEMANDE

à reprendre la suite d'une Fabrication d'aiguilles de montres, dont le matériel soit en parfait état. — Adresser les offres, sous initiales A. B., Poste restante, à la Chaux-de-Fonds. 2071-3

Boulangerie F. Frank

14, RUE DES TERREAUX 14.

Tous les dimanches,

Boules de Berlin

COURS DE PEINTURE

aquarelle dans tous les genres.

Leçons de printure pour commerçants, tous les samedis, de 1 à 5 heures après midi. Prix: fr. 8 pour 4 leçons. — Pour les inscriptions, s'adresser au magasin de musique Léopold Beck. 2102-4

Café - Pension

6, rue de la Boucherie 6.

Je soussigné, ai l'honneur d'annoncer à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'à partir de ce jour je prends la suite du café tenu précédem-

ment par Mme veuve J. Murset.
Par un service actif et une consommation de choix, j'espère mériter la confiance que je sollicite. 2177-2 Se recommande, Le tenancier, Fritz WEBER.

ARISTE DUBOIS, fournitures d'horlogerie Beau choix de

Pierres du Levant et d'Amérique

Se recommande.

Aux parents! Un jeune garçon pourrait apprendre la langue allemande dans une honorable famille du canton de Berne. 2310-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Rideaux

Mile Emma Faure, rue de l'Industrie 2, a reçu un bel assortiment de Rideaux gui-pure écrus et blancs. 2031-2

On demande à faire un emprunt de 5000 francs, contre de bonnes garanties hypothécaires. 1930-2 S'adresser au bureau de l'Impartial.

Aux Dames et Messieurs !!!

Fouillez vos buffets et chambres hautes. Je me recommande pour tous les ouvra-ges concernant ma profession, tels que : RHABILLAGES et DÉGRAISSAGES AGES et DEGRACIONÉ. - Ouvrage propre et soigné. 2029-2 Se recommande,

G. UDECK, tailleur 19, RUE DU PREMIER MARS 19.

+AVIS*

Le Conseil communal rappelle aux intéressés que les FOIRES au bétail de la Chaux-de-Fonds sont fixées aux époques suivantes:

Le quatrième mercredi des mois de mars, avril et mai, et le troisième mercredi des mois d'août, septembre et octobre.

La première foire aura ainsi lieu le mercredi 27 mars 1889.

La Chaux-de-Fonds, le 8 mars 1889.

Conseil communal.

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER

Paiement du Coupon nº 2 des actions, du mardi 12 mars 1889, au bureau. 2285 5

Dépôt de RIDEAUX

en tous genres, crême et blanc, ainsi que des **Draperies**. Joli choix de **Broderies** de Saint-Gall pour jupons, lingerie, ta-bliers, etc. Prochainement envoi de Robes brodes. THE de CHINE excellent, par paquets de 125, 250 et 500 grammes. — Chez Mme Schoepf-Boi jour, rue du Parc nº 28, au deuxième étage. 2334 4

CERCLE MONTAGNARD

Samedi 16 Mars 1889 -A 8 1/4 heures,

Soirée théatrale et Concert.

Tous les membres du Cercle et leurs familles sont cordialement invités à y assister. 2060-3

Aux parents! Une personne hadésirerait prendre un jeune enfant en pension. Soins maternels sont assurés.—S'adresser, pour renseignements, chez M. Ducommun-Banguerel, rue de la Balance 14.

0808080880808080

La Fortune par l'Epargne!

OBLIGATIONS à PRIMES

3 % Ville de Paris. 400 fr. Tirage, 15 avril. Gros lot: 200,000 fr. 3 % Crédit foncier d'Egypte. 259 fr.

Tirage, 15 avril. Gros lot, 100,000 fr. 3 % Ville de Lyon. 100 fr. Tirage, 15 avril. Gros lct, 50,000 francs.

Canton de Fribourg. 15 fr. Séries, 15 avril. — Numéros, 15 mai.

Ces Obligations sont en vente au comptant après le cours du jour. Prospectus et listes de tirages pour toutes les Valeurs a lots, chez

Ed. Dubi-Glatz, 2035-2 La Chaux-de-Fonds. 080808080808080

Aux parents!

Une jeune famille de pasteur, demeurant dans un joli village et possédant un beau et grand jardin, désire prendre deux gar-cons en pension. Vie de famille. Prix modérés.— Pour renseignements, s'adres-ser à Monsieur le le pasteur LIENHARD. à Schöfflisdorf, près Zurich. 2049-2

Les Encres

fabriquées par la maison SCMUZIGER frères, à Aarau, appréciées par tous les amateurs dé véritables bonnes encres auisses, se vendent :

A la Chaux-de-Fonds, chez MM. A. Courvoisier, rue du Marché 2, et A.

Pimper, au Locle, à la Société locloise d'imprimerie;

à Neuchaiel, chez MM. F. Memminger, A. Borel et Fuhrer-Poncin; à Saint-Imier, chez M. A. Grossniklaus et Mme veuve Luthert-Girard. 834-

En vente chaque semaine, à la papeteria A. COURVOISIER, rue du Marché 2 L'ILLUSTRATION NATIONALE SUISSE. — Prix du numéro, 25 centimes.